

Elections partielles du CSE à OSLO

**Du 14 au 17 octobre
votez et faites voter
SUD-Rail !**



Septembre 2024

Les élections partielles du 2nd collège du Comité Social Economique (CSE) à OSLO se tiendront du 14 au 17 octobre. Ces élections vont déterminer qui vous représentera durant les 3 prochaines années, qui vous défendra et portera vos réclamations individuelles et collectives, et qui pourra valider les accords d'entreprise.

SUD-Rail : un syndicalisme de lutte, indépendant et de terrain !

À SUD-Rail, c'est votre quotidien qui nous intéresse, que nous partageons et souhaitons améliorer pour vous et avec vous. Notre action au CSE se fera dans l'intérêt des salarié-es, de manière transparente, et en vous communiquant les informations issues de cette instance. Notre syndicalisme ne consiste pas à cogérer vos carrières avec la direction. Nous défendons l'ensemble des collègues, sans discrimination, et luttons pour l'égalité des droits de toutes et tous.

Nous militons pour améliorer nos conditions de travail, défendre nos acquis sociaux, et gagner de nouveaux droits. Nous souhaitons que notre travail soit mieux considéré, nous voulons une meilleure répartition des richesses.

Les revendications se décident dans des cadres collectifs, avec les collègues, tout comme les moyens

d'action pour les obtenir. C'est en effet avec l'implication du plus grand nombre que nous aurons le rapport de force pour gagner. Nous travaillerons à le créer, en recherchant aussi l'unité d'action avec les autres organisations syndicales sur la base de revendications communes.



Nous pratiquons un syndicalisme de terrain, de proximité, indépendant de l'employeur et du pouvoir quel qu'il soit. **Plus que jamais le syndicalisme est utile aux salarié-es !**

Nos premières revendications pour les salarié·es d'OSLO :

- ⇒ Une augmentation en somme uniforme de 400 euros par mois pour toutes et tous. Les hausses de salaire en pourcentage creusent les inégalités entre les bas salaires et ceux les plus élevés alors que ce sont les salarié·es qui ont les plus faibles salaires qui ont le plus besoin d'augmentation.
- ⇒ Une meilleure organisation du travail et l'amélioration de nos conditions de travail face à la pénibilité de nos métiers.
- ⇒ Les mêmes droits que les salarié·es de la SNCF concernant les facilités de circulation.

JE VOTE

Union
syndicale
Solidaires
Sud Rail



La liste de **SUD-Rail**

Second collège du CSE d'OSLO

Titulaires	Suppléants
Jérôme STOREZ	Jérôme STOREZ